



PRESTATIONS POUR
L'INVESTISSEMENT
SOCIALEMENT RESPONSABLE

Fondation Ethos et Ethos Services SA en bref

Créée en 1997, la Fondation Ethos a pour buts de promouvoir l'investissement socialement responsable (ISR) et de favoriser un environnement socio-économique stable et prospère au bénéfice de la société civile actuelle et future.

Pour atteindre ses buts, la Fondation conduit de nombreuses activités, principalement par le biais de sa filiale Ethos Services SA (ESSA).

ETHOS EN BREF

LA FONDATION ETHOS

255

INSTITUTIONS MEMBRES AU
31.12.2024

5.5

CHF MILLIARDS D'ACTIFS DANS
LES FONDS DE PLACEMENT,
MANDATS ET RÉPLICATIONS
D'INDICES

ETHOS SERVICES SA

Le capital d'Ethos Services SA est détenu par la Fondation Ethos (70%) et par seize caisses de pension membres d'Ethos (30%). Elle offre plus de 25 ans d'expérience dans le domaine de l'investissement socialement responsable :



ANALYSES DE DURABILITÉ

Plus de 2000 émetteurs analysés



SOLUTIONS D'INVESTISSEMENT

Près de CHF 5.5 mia dans fonds, mandats et réplifications d'indices



SERVICE D'ANALYSES D'ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Plus de 800 entreprises analysées



DIALOGUE ACTIONNARIAL

Univers de plus de 2000 entreprises

ESG





Principes d'Ethos pour l'ISR

PRINCIPE 1 : AGIR EN INVESTISSEUR RESPONSABLE

En tant qu'investisseur socialement responsable, Ethos veille à conduire ses activités en respectant les meilleures pratiques en matière d'éthique des affaires. Cela suppose d'être indépendant, professionnel et transparent dans l'ensemble de ses activités. Conscient de sa responsabilité fiduciaire, Ethos cherche à offrir un rendement à long terme aux investisseurs de ses fonds de placement.

PRINCIPE 2 : EXCLURE LES SOCIÉTÉS DONT LES PRODUITS SONT INCOMPATIBLES AVEC LES VALEURS DÉFINIES

Dans le cadre de ses fonds de placement, Ethos exclut les sociétés dont les produits sont incompatibles avec les valeurs des membres de la Fondation telles qu'énoncées dans sa Charte.

PRINCIPE 3 : EXCLURE LES SOCIÉTÉS DONT LE COMPORTEMENT VIOLE GRAVEMENT LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DÉFINIS

Dans le cadre de ses fonds de placement, Ethos exclut les sociétés dont le comportement viole les principes fondamentaux d'éthique et de développement durable.

PRINCIPE 4 : ÉVALUER LES SOCIÉTÉS SELON DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE (ESG)

Dans le cadre de ses fonds de placement, Ethos investit en priorité dans les sociétés et les débiteurs qui bénéficient d'une évaluation ESG supérieure à la moyenne.

PRINCIPE 5 : PRENDRE EN COMPTE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LA POLITIQUE DE PLACEMENT

Ethos investit en priorité dans les sociétés à faible intensité carbone. Sa politique de placement en la matière se fonde sur l'élaboration d'un rating carbone Ethos des sociétés et le dialogue actionnarial concernant

leur stratégie environnementale, de même que la réduction et la publication de l'empreinte carbone de ses fonds de placement.

PRINCIPE 6 : ÉVALUER LES SOCIÉTÉS SELON LEUR IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL

Ethos favorise l'investissement dans des entreprises qui proposent des produits et services ayant un impact positif d'un point de vue social et/ou environnemental. Sa politique de placement en la matière se fonde sur une méthodologie qui recense les secteurs d'activités considérés comme ayant un impact positif.

PRINCIPE 7 : EXERCER LES DROITS DE VOTE D'ACTIONNAIRE

Ethos exerce systématiquement ses droits de vote d'actionnaire conformément à ses lignes directrices de vote fondées sur les meilleures pratiques en matière de gouvernement d'entreprise. Les lignes directrices de vote et les positions de vote sont communiquées sur internet.

PRINCIPE 8 : ENGAGER UN DIALOGUE ACTIONNARIAL AVEC LES INSTANCES DIRIGEANTES DES SOCIÉTÉS

Ethos engage un dialogue direct avec les sociétés suisses cotées sur les problématiques ESG. Sur le plan international, Ethos soutient les initiatives collectives qui sont en ligne avec sa Charte.

PRINCIPE 9 : INTENSIFIER LES MESURES D'ACTIONNARIAT ACTIF SI NÉCESSAIRE

Ethos peut intensifier les mesures d'actionnariat actif en intervenant en assemblée générale, en présentant des résolutions d'actionnaire, en se regroupant avec d'autres actionnaires ou en ayant recours à la justice. De telles mesures sont prises lorsque le dialogue est bloqué et qu'il est nécessaire de défendre les intérêts à long terme des actionnaires et des autres parties prenantes.



Analyses de durabilité et climatiques

Pour investir de manière socialement responsable, les investisseurs institutionnels ont besoin de plus d'informations que les seules données financières. En particulier, les informations dans les domaines liés à la responsabilité environnementale et sociale ainsi qu'à la gouvernance d'entreprise (ESG) jouent un rôle clé.

Les analyses ESG de plus de 2'000 sociétés sont disponibles à tout moment sur la plateforme e-Services d'Ethos. Les utilisateurs et utilisatrices de la plateforme peuvent télécharger leur portefeuille et effectuer diverses analyses statistiques (répartition des ratings ESG, exposition aux exclusions) ainsi que télécharger des rapports de durabilité et de climat.

ETHOS ANALYSE-UNIVERSUM

- Swiss Performance Index
- MSCI World ex CH
- MSCI Emerging Markets Top 250
- SBI AAA-BBB

ANALYSES ESG

Les analyses ESG des entreprises intègrent une évaluation environnementale, sociale et de gouvernance. La détermination des critères d'analyses et de leur pondération dépend de la bonne pratique en matière ESG, des enjeux sectoriels ainsi que de la pratique des différents marchés. Elles couvrent des thèmes tels que la stratégie environnementale, la durabilité des produits, le personnel, les fournisseurs, la transparence, la composition et le fonctionnement du conseil d'administration ainsi que le système de rémunération.

EXCLUSIONS BASÉES SUR LES PRODUITS ET SUR LE COMPORTEMENT

L'analyse quantitative est accompagnée d'une analyse qualitative des produits de l'entreprise ainsi que de son exposition à des controverses sérieuses ou majeures. Cela pourrait par exemple être le cas si une part significative du chiffre d'affaires est réalisée dans un secteur d'activité sensible (armement, tabac, nucléaire, organismes génétiquement modifiés, etc.).

Un autre facteur d'exclusion potentiel est lié au comportement des sociétés dans le cadre de leurs activités, notamment dans le cas de violations répétées de conventions internationales ratifiées par la Suisse ou dans le cas de controverses graves en matière environnementale et sociale (violation des droits humains, atteinte majeure à l'environnement naturel, etc.).

IMPACT POSITIF

La méthodologie d'impact positif d'Ethos permet de quantifier la part du chiffre d'affaires d'une entreprise, et par conséquent des portefeuilles d'investissement, qui peut être considérée comme ayant un impact positif d'un point de vue social et/ou environnemental. Pour être intégrée à cette classification d'impact positif, les activités de l'entreprises doivent contribuer au socle d'une société juste et équitable et ne pas porter atteinte aux limites planétaires. De cette manière, il est plus facile pour Ethos et sa clientèle d'investir en priorité dans ces entreprises et ces secteurs d'activités.

CLIMATE TRANSITION RATINGS

La méthodologie des "Ethos climate transition ratings" évalue non seulement l'impact des activités des entreprises cotées sur le changement climatique, mais aussi la crédibilité de leurs plans de transition ainsi que les risques que le changement climatique fait peser sur elles. Les « Ethos climate transition ratings » offrent ainsi une photographie complète, réaliste et crédible de la double matérialité des entreprises. Pour les investisseurs institutionnels, il s'agit d'un moyen de mesurer l'alignement de leurs portefeuilles avec les objectifs climatiques et de contrôler l'exposition de leurs investissements aux risques climatiques.

REPORTING SOLUTIONS

Ethos propose des nouvelles solutions de reporting adaptées et innovantes. Elles renforcent et complètent les solutions de reporting déjà existantes et permettent ainsi aux investisseurs institutionnels de répondre aux nouvelles exigences en matière de reporting climatique, notamment les recommandations de l'ASIP.



Solutions d'investissements durables

L'ensemble des fonds de placement Ethos, des indices Ethos et des mandats de conseil en gestion durable appliquent une approche d'investissement socialement responsable.

L'approche d'investissement socialement responsable d'Ethos

- privilégie un horizon d'investissement et un actionariat à long terme dans les entreprises ;
- intègre des critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance (ESG) dans l'évaluation des sociétés, en complément de l'analyse classique ;
- applique deux catégories de critères d'exclusion (voir les principes de l'ISR d'Ethos, page 3)

Les analyses et ratings ESG des entreprises sont effectuées par les analystes d'Ethos Services avec des données brutes Ethos. Pour les entreprises cotées hors de Suisse, Ethos s'appuie également sur les données de fournisseurs externes.

FONDS DE PLACEMENT

Ethos propose une gamme de huit fonds d'investissement qui intègrent des standards de durabilité très élevés : cinq fonds en actions, deux fonds en obligations et un fonds balancé. Pour la gestion des fonds, Ethos collabore avec plusieurs partenaires bancaires ou gérants d'actifs (BCV, Clartan, Vontobel et Unigestion). La majorité des fonds sont évalués quotidiennement. Ethos publie les performances et des factsheets mensuelles sur son [site internet](#).

FONDS EN ACTIONS

Suisse

- Ethos II - Swiss Sustainable Equities
- Ethos - Equities CH indexed, CG
- Vontobel Fund (CH) - Ethos Equities Swiss M&S

International

- Ethos - Equities Sustainable World ex CH
- Clartan - Ethos ESG Europe Small & Mid Cap
- Ethos Climate ESG Ambition

FONDS EN OBLIGATION

International

- Ethos - Bonds international

FONDS MIXTES

Fonds d'allocation d'actifs

- Ethos - Sustainable Balanced 33

MANDATS DE CONSEIL EN GESTION DURABLE

Ethos propose des mandats de conseil discrétionnaires aux investisseurs institutionnels qui souhaitent adopter une stratégie d'investissement durable sans pour autant investir dans l'un des fonds existants.

INDICES ETHOS

Ethos propose cinq indices consacrés à la gouvernance et la durabilité par les entreprises. Ces indices visent à privilégier les entreprises – ou les émetteurs dans le cadre de l'indice obligataire – qui ont des pratiques et une performance en matière de gouvernance et/ou de gestion des enjeux environnementaux et sociaux supérieures à celles de leurs pairs.

Le calcul quotidien des indices suisses est assuré par SIX tandis que le calcul de l'indice pour les actions monde est effectué par MSCI.

Suisse

- Ethos Swiss Corporate Governance Index
- Ethos Swiss Corporate Governance Index Large
- Swiss Responsible Equity Index
- Swiss Responsible Bond Index

International

- Ethos Index on MSCI World





Services d'analyses d'assemblées générales

Ethos Services propose aux investisseurs institutionnels l'analyse des assemblées générales (AG) d'actionnaires avec recommandations de vote pour l'ensemble des entreprises cotées en Suisse ainsi que les principales entreprises cotées hors de Suisse.

Plus de 25 ans d'expérience dans le domaine de la gouvernance et de l'analyse des assemblées générales permettent à Ethos de proposer un service de haute qualité pour permettre aux investisseurs d'exercer leurs droits de vote dans le respect des principes internationaux de bonne gouvernance et de développement durable. Ce service permet également aux institutions de prévoyance suisses de répondre aux exigences légales demandant aux caisses de pension suisses à exercer leurs droits de vote pour les actions de sociétés cotées en Suisse détenues en direct.

De plus, Ethos offre, via sa plateforme électronique, un accès facilité à ses analyses et recommandations de vote ainsi qu'à des informations sur les entreprises analysées. La plateforme permet également à la clientèle d'établir facilement des rapports individualisés de leurs propres positions de vote.

LIGNES DIRECTRICES DE VOTE

L'ensemble des recommandations de vote formulées par Ethos Services sont basées sur ses lignes directrices de vote. Ces lignes directrices se fondent sur la Charte d'Ethos, qui repose elle-même sur le concept de développement durable, ainsi que sur les principaux codes de bonne pratique en matière de gouvernement d'entreprise. Etant donné que les lois et la pratique évoluent rapidement, les lignes directrices sont revues et adaptées chaque année.

LARGE UNIVERS D'ANALYSES

- Touts les entreprises cotées en Suisse (SPI)
- MSCI Europe ex CH (Top 200 entreprises)
- MSCI North America (Top 200 entreprises)
- MSCI Asia Pacific (Top 100 entreprises)

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES SUISSES

Ethos Services analyse l'ordre du jour de l'ensemble des sociétés comprises dans l'indice Swiss Performance Index (SPI) et vote lors de toutes les assemblées générales des entreprises cotées en Suisse comprises dans les différents fonds de placement d'Ethos. L'ensemble des positions de vote sont définies conformément aux lignes directrices de vote d'Ethos. La clientèle du service d'assemblée générale reçoit les analyses d'AG au moins 12 jours avant la tenue des assemblées générales.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES NON SUISSES

Ethos Services formule des recommandations de vote pour les sociétés comprises dans l'indice MSCI Europe ainsi que pour les 200 plus grandes sociétés nord-américaines et les 100 plus grandes sociétés de la zone Asie-Pacifique. Ethos s'appuie sur ses équipes et sur un réseau de spécialistes locaux en gouvernance pour effectuer les analyses des assemblées générales étrangères. Les analyses sont effectuées en conformité avec les lignes directrices de vote d'Ethos.

Un aperçu des recommandations de vote d'Ethos pour les entreprises suisses et étrangères est publié trimestriellement sur le site internet d'Ethos.

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

Ethos propose aux investisseurs institutionnels qui ont souscrit au service d'analyse des AG une assistance administrative pour l'exercice de leurs droits de vote.



Dialogue entreprises

Engager le dialogue avec les sociétés est une condition nécessaire pour tout investisseur à long terme guidé par le concept de développement durable. Le dialogue a pour but de sensibiliser les entreprises aux bonnes pratiques en matière de gouvernement d'entreprise et aux exigences du développement durable, afin d'entamer un processus d'amélioration. L'objectif est d'augmenter de manière durable la valeur de l'entreprise pour ses actionnaires, et parallèlement pour l'ensemble de ses parties prenantes.

ETHOS ENGAGEMENT POOL SUISSE

L'EEP Suisse a été créé en 2004 afin de mener un dialogue sur les thèmes ESG avec les 150 plus grandes entreprises cotées en Suisse. Ces thèmes sont définis annuellement par les membres du pool et abordés de manière systématique lors du dialogue direct avec les entreprises ciblées.

ETHOS ENGAGEMENT POOL INTERNATIONAL

L'EEP International a été créé en 2016 afin de mener un dialogue sur les questions ESG en se concentrant sur les entreprises du MSCI World. Comme pour l'EEP Suisse, ces thèmes sont définis par les membres du pool. En plus du dialogue direct, le pool participe à des initiatives collectives afin d'augmenter son impact auprès des entreprises internationales.

L'adhésion aux deux pools est réservée aux caisses de pension et autres institutions suisses exonérées d'impôts.

ETHOS ENGAGEMENT SERVICES

Ce service propose aux gestionnaires d'actifs et aux banques de participer au dialogue sur les thèmes ESG avec des entreprises suisses et internationales, que ce soit par un dialogue direct ou par des campagnes d'engagement collectives, à l'instar des deux Engagement Pools.

QUELQUES THÈMES DE DIALOGUE ET CAMPAGNES D'ENGAGEMENT COLLECTIF DÉFINIS POUR L'ANNÉE 2024

Changement climatique

- EEP Suisse: -Transparence en matière d'émissions de gaz à effet de serre (GES) et mise en place d'une stratégie climatique et objectifs de réduction des GES.
- EEP International: Climate Action 100+, Stratégies Net Zero crédibles (engagement direct effectué par Ethos)

Nature et biodiversité

- EEP Suisse: Reporting
- EEP International: Nature Action 100+, de la pollution plastique à la circularité

Corporate Governance

- EEP Suisse: Composition du conseil d'administration et rémunérations des instances dirigeantes, responsabilité fiscale et numérique des entreprises.
- EEP International: -« Say on climate » aux assemblées générales (AG) d'entreprises britanniques ;

Conditions de travail et droits humains

- EEP Suisse: Responsabilité sociale des entreprises le long de leurs chaînes d'approvisionnement ; diversité et égalité salariale (nouveau en 2024)
- EEP International: Salaire de subsistance (« Living wage ») ; Assurance accident dans l'industrie textile au Bangladesh.

Reporting environnemental et social

- EEP Suisse: Transparence accrue des entreprises dans les rapports de durabilité en lien avec leur responsabilité environnementale et sociale.

Siège

Place de Pont-Rouge 1
Case postale 1051
1211 Genève 26

Bureau de Zurich

Glockengasse 18
8001 Zurich

info@ethosfund.ch

www.ethosfund.ch

T +41 58 201 89 89